



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir **des données sur la formation professionnelle 2020 de l'OPCO-EP**. Il propose une photographie régionale des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL, de chacun des trois secteurs et des branches professionnelles.



### RECOURS COHÉRENT À LA FORMATION

Alors que la région regroupe 4,4 % des salariés du champ de l'OMPL, elle est à l'origine de 4,5 % des actions de formation.

Globalement, un certain équilibre est observé en termes d'accroissement des compétences.

Dans ce cadre, le secteur santé génère la plus grande part d'actions (82,2 %) en liaison avec le nombre de salariés qu'il regroupe.

### Données de cadrage (2020)<sup>1</sup>

Secteurs Branches	Nombre total d'actions de formation	Effectifs salariés totaux <sup>2</sup>	Nombre d'entreprises formatrices	Nombre total d'entreprises
Secteur cadre de vie-technique	462	1 473	96	295
Entreprises d'architecture	292	1 133	87	279
Entreprises d'experts en automobile	170	340	9	16
Secteur juridique	247	2 444	110	511
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	12	131	7	17
Cabinets d'avocats	187	1 605	85	400
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	17	172	7	32
Études d'huissiers de justice	31	536	11	62
Secteur santé	3 273	16 347	940	3 435
Cabinets dentaires	351	2 041	172	850
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	113	2 121	14	28
Cabinets médicaux	248	3 957	52	1 404
Pharmacie d'officine	2 180	6 538	594	903
Cliniques vétérinaires	381	1 690	108	250
<b>Normandie</b>	<b>3 982</b>	<b>20 264</b>	<b>1 146</b>	<b>4 241</b>
<b>Ompl</b>	<b>89 175</b>	<b>459 600</b>	<b>25 364</b>	<b>102 031</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

1 : Les données formation proviennent de la base de données « formation 2020 » de l'OPCO EP. Les branches professionnelles « Entreprises d'économistes de la construction » et « cabinets de géomètres » adhèrent depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » à un autre OPCO. De ce fait, elles ne sont pas prises en compte dans cette fiche.  
2 : données estimées.

Secteur cadre de vie-technique

Entreprises d'architecture

Entreprises d'experts en automobile

Secteur juridique

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Secteur santé

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires



## FORTE DISPARITÉ DES TAUX D'ACCÈS

Globalement, le plan de développement des compétences est le dispositif le plus utilisé par les entreprises de la région (20,2 %).

Mais, les taux d'accès varient fortement d'une branche à l'autre.

Les salariés des entreprises d'experts en automobile (48,8 %), de la pharmacie d'officine (24,1 %) et des entreprises d'architecture (23,6 %) ont le plus fort taux d'accès à ce type de formation.

## Taux d'accès à la formation (%)

Secteurs Branches	Taux d'accès des salariés à la formation <sup>1</sup>			Taux d'entreprises formatrices <sup>2</sup>		
	Cpro	Capp	PDC	Cpro	Capp	PDC
	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>	<b>18,1</b>	<b>1,4</b>	<b>6,8</b>	<b>28,1</b>
	0,6	1,6	23,6	1,1	6,5	26,5
	0,3	0,9	48,8	6,3	12,5	56,3
	<b>0,2</b>	<b>1,1</b>	<b>13,9</b>	<b>0,6</b>	<b>5,1</b>	<b>17,4</b>
	0,8	1,5	6,9	5,9	11,8	29,4
	0,1	1,3	10,2	0,5	4,5	17,5
	0,0	3,5	6,4	0,0	12,5	15,6
	0,0	0,6	5,2	0,0	3,2	14,5
	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>3,8</b>	<b>2,2</b>	<b>13,2</b>	<b>20,0</b>
	3,5	0,2	13,5	5,8	0,5	14,8
	0,0	1,6	3,7	3,6	28,6	28,6
	0,1	0,5	5,7	0,1	1,0	3,1
	0,3	8,9	24,1	2,3	41,2	47,0
	0,2	4,4	17,9	1,2	21,6	34,0
<b>Normandie</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>6,0</b>	<b>2,0</b>	<b>11,7</b>	<b>20,2</b>
<b>Ompl</b>	<b>0,8</b>	<b>3,5</b>	<b>15,1</b>	<b>2,8</b>	<b>10,2</b>	<b>17,3</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

Cpro : contrat de professionnalisation.

Capp : contrat d'apprentissage.

PDC : plan de développement des compétences.

1 : ensemble des actions de formation.

2 : entreprises ayant mobilisé au moins une fois le dispositif de formation considéré.



## LARGE DOMINANCE DES ATTESTATIONS DE PRÉSENCE

Dans les entreprises du champ de l'OMPL régional, le renforcement des compétences des salariés s'effectue principalement par des formations débouchant sur des attestations de présence, 75,6 % (stages et assimilés).

À l'exception des titres et diplômes (23,5 %), les autres sanctions sont plus marginales.

## Répartition des formations par sanction (%)

Secteurs Branches	Attestation de présence	Certificat de qualification professionnelle	Titre et diplôme	UC VAE <sup>1</sup> et certificat de compétence
	89,8	0,0	9,1	1,1
	88,4	0,0	9,9	1,7
	92,4	0,0	7,6	0,0
	80,6	0,0	15,4	4,0
	8,3	0,0	25,0	66,7
	86,1	0,0	13,9	0,0
	52,9	0,0	35,3	11,8
	90,3	0,0	9,7	0,0
	73,2	0,6	26,2	0,0
	71,8	0,0	27,9	0,3
	70,8	0,0	29,2	0,0
	91,5	0,0	8,5	0,0
	70,9	0,9	28,3	0,0
	76,6	0,0	23,4	0,0
Normandie	75,6	0,5	23,5	0,4
<b>Ompl</b>	<b>75,3</b>	<b>0,4</b>	<b>23,1</b>	<b>1,1</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.

1 : UC VAE : unité de compétence dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.



## DOMAINES DE COMPÉTENCES TRÈS CIBLÉS

Les besoins en acquisition de compétences des salariés et des entreprises de la région se concentrent dans le domaine de l'activité première de l'entreprise (84,1 %).

En retour, les autres thèmes de formations sont peu exploités.

## Répartition des formations par domaine de compétences (%)

Secteurs Branches	Activité de l'entreprise	Gestion d'entreprise	Informatique numérique	Développement professionnel personnel	Langues	Autres
	<b>67,5</b>	<b>5,6</b>	<b>23,4</b>	<b>3,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>
	54,8	8,2	33,6	2,7	0,0	0,7
	89,4	1,2	5,9	3,5	0,0	0,0
	<b>60,3</b>	<b>10,5</b>	<b>21,5</b>	<b>7,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>
	91,7	0,0	0,0	0,0	0,0	8,3
	67,9	7,0	15,5	9,6	0,0	0,0
	11,8	70,6	17,6	0,0	0,0	0,0
	29,0	3,2	67,7	0,0	0,0	0,0
	<b>88,2</b>	<b>5,1</b>	<b>3,7</b>	<b>2,8</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>
	82,3	10,0	6,3	0,0	0,6	0,3
	52,2	11,5	32,7	0,0	0,0	0,0
	36,7	20,6	17,7	0,8	0,4	0,4
	96,8	1,9	0,8	0,2	0,0	0,0
	88,7	6,8	0,0	15,7	0,0	0,5
Normandie	<b>84,1</b>	<b>5,5</b>	<b>7,1</b>	<b>3,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>
<b>Ompl</b>	<b>78,0</b>	<b>8,3</b>	<b>8,5</b>	<b>3,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,5</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



## ISSUS DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les stagiaires accédant à la formation professionnelle travaillent en majorité dans une entreprise générant moins de dix emplois ETP (69,1 %).

Ce constat est directement lié à la structure entrepreneuriale des branches qui sont avant tout composées de très petites structures.

Les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, regroupant des grandes entreprises, se démarquent fortement de l'ensemble.

## Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP (%)

Secteurs/Branches	< 5 ETP	5-9 ETP	10 à 49 ETP	50 ETP et +
	21,6	21,4	26,8	30,1
	32,9	30,8	34,2	2,1
	2,4	5,3	14,1	78,2
	57,1	14,6	28,3	0,0
	25,0	33,3	41,7	0,0
	61,5	10,7	27,8	0,0
	76,5	5,9	17,6	0,0
	32,3	35,5	32,3	0,0
	36,1	36,5	26,3	1,1
	61,8	16,0	22,2	0,0
	12,4	5,3	66,4	15,9
	17,3	2,8	79,0	0,8
	36,4	47,8	15,1	0,7
	29,9	22,3	47,8	0,0
Normandie	35,7	33,4	26,5	4,4
<b>Ompl</b>	39,3	28,2	27,9	4,6

Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.